



LA GESTION ÉCOLOGIQUE

SUR LES ESPACES VERTS DE MON ENTREPRISE

Arrêter la tonte, laissez pousser !

- Ne tondre qu'**une fois tous les mois** les zones les plus fréquentées, à une hauteur de tonte de 10cm de haut minimum
- Garder **des zones fauchées** seulement deux fois par an (avant avril et après le 15 août), voire **une seule fois (après le 15 septembre)** pour préserver la faune
- Ne **jamais tout tondre en même temps** pour permettre à la faune de se maintenir dans certaines zones



Une tondeuse de 5,5 chevaux fonctionnant 1 heure pollue 2 fois plus qu'une voiture de 100 chevaux parcourant 90 km.

Les pollinisateurs sauvages (et non l'abeille domestique) ont besoin d'une grande diversité de plantes à fleurs présentes spontanément dans les prairies pour se nourrir !



20 m de haies d'essences locales variées peuvent abriter jusqu'à 100 espèces différentes

Plantons Local !

- **Naturellement adaptées au climat**, aux types de sol et à la faune
- Exigeant **moins de soins, de traitements, d'engrais**
 - **Source de pollen au bon moment pour les insectes** et de nourriture pour les petits mammifères et les oiseaux
 - **Moins exigeantes en eau**
 - **Mieux intégrées dans le paysage**



LA GESTION ÉCOLOGIQUE

SUR LES ESPACES VERTS DE MON ENTREPRISE



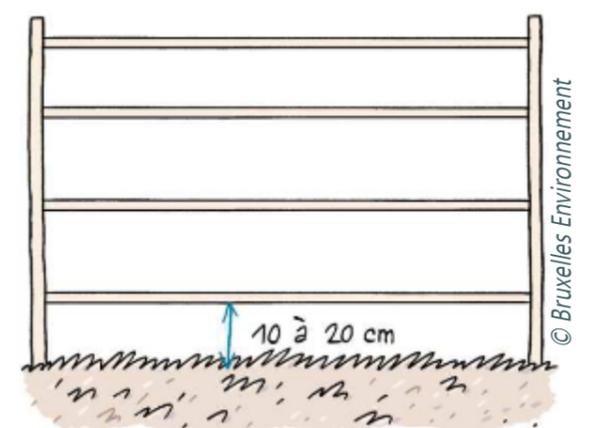
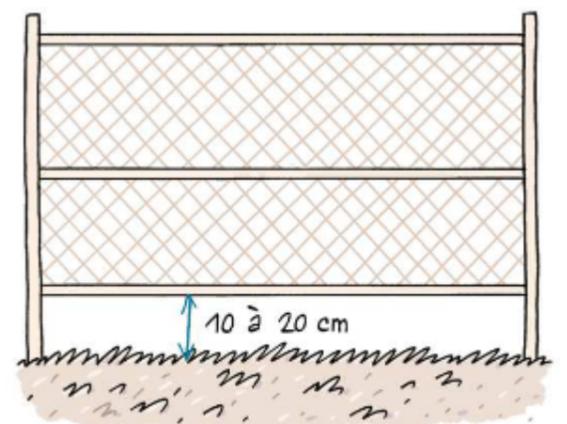
Accueillez la faune sauvage !

- Savoir accueillir les insectes, les oiseaux, les petits mammifères... c'est tout à fait possible !
- Laisser ou créer des cavités dans les murs pour les **lézards**, des espaces derrière un bardage ou dans le toit pour les **chauve-souris**, des tas de bois pour les **belettes**, des tas de pierres, briques, tuiles pour les **hérissons**, une mare pour les **amphibiens** et les **libellules**,...
- **Évitez d'éclairer** à l'extérieur quand ce n'est pas nécessaire !

Laissez passer la nature !

Les zones d'activités et zones commerciales sont souvent ceinturées de clôtures hautes et très opaques pour la petite faune... Vous pouvez y remédier :

- **Ne pas installer de clôtures si cela n'est pas indispensable**, privilégiez les haies.
- **Privilégiez les clôtures de type « ursus »** à l'envers, les grosses mailles vers le bas. La camoufler par la plantation d'une haie,
- Adapter les clôtures en **créant des ouvertures de 10 à 20 cm² tous les 15 m**. Opter pour la plus grande ouverture possible pour permettre à des animaux de plus grande taille de bénéficier également de ce passage. Si la longueur totale de la clôture est inférieure à 15 m, prévoir au moins 1 passage.



© Bruxelles Environnement